

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 78 (1952)
Heft: 3

Nachruf: Chastellain, Edouard

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

provoquer telles ou telles mesures, et cela non seulement sur le plan extérieur à l'entreprise, les relations avec la clientèle, mais aussi sur le plan interne, à l'égard du personnel.

Une des tâches de la S. I. A. sera d'illustrer par des exemples pratiques comment ces informations s'effectuent. Elle devra en particulier montrer que seule une information objective et complète peut amener une collaboration réelle et efficace.

Conclusion

Dans le monde actuel, l'importance de la technique croît sans cesse et les ingénieurs sont de plus en plus sollicités. Il leur incombe de prendre toujours mieux conscience de leur responsabilité d'hommes vis-à-vis de la société, de ne pas se contenter d'être des réalisateurs techniques mais aussi de participer à l'amélioration des conditions sociales. C'est par l'intermédiaire de la S. I. A. que, sur le plan national, les ingénieurs peuvent et doivent y parvenir.

Juillet 1951.

NÉCROLOGIE

Edouard Chastellain, ingénieur

1873-1951

Le 15 novembre 1951 décédait, après une longue maladie patiemment supportée, notre collègue Edouard Chastellain.

Né le 12 août 1873 à Aigle, il fit ses études au Gymnase d'Aarau puis à l'Ecole polytechnique fédérale. Il sortit en 1895 de ce dernier établissement avec le diplôme d'ingénieur civil.

Attaché à la maison C. Zschokke d'Aarau, il travailla à la construction des barrages des Usines hydroélectriques de Hagneck et de Rheinfelden de 1895 à 1898.

Le 1^{er} novembre 1898 il est nommé ingénieur-adjoint aux Services industriels de la Ville de Lausanne et dirige jusqu'en 1902 les travaux de construction du barrage et de l'usine du Bois-Noir, à Saint-Maurice.

De 1902 à 1929 il fut chef du Service des eaux et du gaz et se montra très actif dans tous les domaines de cet important dicastère. C'était la période où la ville de Lausanne se développait considérablement et où les services publics devaient résoudre de nombreux problèmes : adduction des eaux du Pays-d'Enhaut, de la Montagne du Château, de Thierrens, construction des réservoirs de Vers-chez-les-Blanc, de Montblesson, de Sauvabelin et du Calvaire. Pose d'importantes conduites souterraines pour le Service du gaz.

Tous les techniciens qui ont eu affaire avec les terrains de Lausanne et de la région de Lavaux savent les énormes difficultés que l'on rencontre dans ces régions pour l'établissement et le maintien en service des conduites en terrains mouvants.

Pendant la guerre de 1914 à 1918, les difficultés de ravitaillement en charbon obligèrent les usines à gaz suisses de chercher des combustibles de remplacement. Edouard Chastellain fit partie de la commission fédérale chargée d'exploiter rationnellement plusieurs tourbières, en particulier celles de Bavois et des Ponts.

Edouard Chastellain était un grand connaisseur des sous-sols ; comme tel il fut souvent appelé à faire de nombreuses expertises dans toute la Suisse pour la captation des eaux,



EDOUARD CHASTELLAIN, ingénieur
1873-1951

les infiltrations et les consolidations des conduites souterraines.

De 1929 à 1949 il dirigea un bureau d'ingénieur à Lausanne et se consacra à la fabrication et la vente du bitume pour le revêtement des routes.

Dans toutes ces nombreuses activités, Edouard Chastellain se montra ingénieur avisé, très au courant de son métier, et d'une conscience professionnelle à toute épreuve.

Ses amis garderont de lui le souvenir ému d'un excellent camarade toujours prêt à rendre service.

A. P.

DIVERS

Union suisse des Eclairagistes (USE)¹

Un groupe d'éclairagistes, qui exerçaient leur métier depuis de nombreuses années et dont quelques-uns d'entre eux font partie du Comité suisse de l'Eclairage (C. S. E.), à titre de membres ou de collaborateurs, avait constaté le besoin d'une collaboration plus étroite.

C'est ainsi que fut fondée, le 12 juin 1951, l'Union suisse des Eclairagistes (U. S. E.), en allemand « Schweizerischer Lichttechniker-Verband » (S. L. V.).

Il s'agit d'une organisation professionnelle d'éclairagistes qualifiés, qui tient avant tout à l'intégrité personnelle de ses membres, plutôt qu'à devenir une vaste organisation. Ses statuts mentionnent, entre autres, les buts suivants :

« Défendre et favoriser les intérêts communs de la profession d'éclairagiste, éviter tout abus susceptible de porter préjudice à cette profession, attirer l'attention des milieux intéressés et du public en général sur la mission et les buts de l'Union.

» Tenir les membres au courant des travaux du Comité suisse de l'Eclairage (C. S. E.) et exiger d'eux qu'ils observent les Recommandations du C. S. E. »

Les membres fondateurs de l'U. S. E. sont MM. :

W. von Berlepsch-Valendas, propriétaire d'un Bureau technique spécialisé dans le domaine des radiations, Bâle (actuellement président) ; E. Frey, ingénieur à la B. A. G., Turgi, Zurich (actuellement collaborateur du C. S. E.) ; W. Gruber, sous-directeur de la S. A. Rovo, Zurich, Neuhausen Chute du Rhin (actuellement collaborateur du C. S. E.) ; J. Guanter, ingénieur à la S. A. Osram, Zurich (actuellement membre du C. S. E.) ; E. Humbel, directeur de la S. A. Aluminium Licht, Zurich ; H. Kessler, fondé de pouvoirs de la S. A. Philips, Zurich (représentant actuel de l'U. S. E. au sein du C. S. E.) ; W. Laubacher, ingénieur-éclairagiste à l'entreprise Otto Stahel, Zurich ; R. Leber, fondé de pouvoirs de la S. A. Éta, Bâle ; J. Loeb, ingénieur à la S. A. Philips, Genève (actuellement collaborateur du C. S. E.) ; J. Loppacher, fondé de pouvoirs de l'entreprise Huser Frères & C^{ie}, Münchwil (TG) ; O. Rüegg, ingénieur à la S. A. Baumann, Koelliker, Zurich (actuellement collaborateur du C. S. E.) ; E. Schneider, directeur de la S. A. Lumar, Bâle (actuellement collaborateur du C. S. E.) ; O. Sommerhalder, éclairagiste à la S. A. Belmag, Zurich ; F. Strahm, propriétaire de l'entreprise Strahm & C^{ie}, Lausanne ; J. Tobler, éclairagiste à la S. A. Belmag, Zurich, Lenzbourg (AG) ; G. Wittwer, éclairagiste à la B. A. G., Turgi, Baden (AG).

Les éclairagistes désireux de faire partie de l'U. S. E. et qui remplissent les conditions statutaires ci-après, sont invités à s'adresser à l'Union suisse des Eclairagistes, c/o A. S. E., 301, Seefeldstrasse, Zurich 8.

¹ Communiqué publié à la demande du Secrétariat de l'Association suisse des Electriciens. (Réd.).